

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2021**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE VINGT-NEUF JUIN, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE AU QUAI DES REVES, 1 RUE DES OLYMPIADES, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 23 juin 2021

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Marie-Madeleine BOURDEL, Dominique CHERTIEN (*suppléant de Pascal LEBRETON, absent*), Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Cécile EON (*suppléante d'Yvon BERHAULT, absent*), Céline FORTIN, Alain GENGE, Yvonnick GOUAULT (*suppléant de Sylvie HERVO, absente*), Benjamin GUILLERME-JUBIN, Serge GUINARD, Philippe HELLO, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Fabienne TASSEL, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Marie-Paule ALLAIN donne pouvoir à Pierre-Alexis BLEVIN,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Thierry GAUVRIT donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Alain GOUEZIN donne pouvoir à Josianne JEGU,
- Laurence HAQUIN donne pouvoir à Jean-Luc BARBO,
- René LE BOULANGER donne pouvoir à Thierry ROYER,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Jean-François CORDON, Pierre LESNARD, Laurence URVOY.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Valérie BIDAUD

Délibération n°2021-126

Membres en exercice : 69 Présents : 57

Absents : 12

Pouvoirs : 7

AFFAIRES GENERALES CENTRE AQUATIQUE (PLENEUF-VAL-ANDRE) COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - ELECTIONS

Par délibération du 22 octobre 2019, le Conseil communautaire a validé le programme technique détaillé pour la construction du centre aquatique à Pléneuf-Val-André au Pont Gagnoux. Compte tenu de l'importance des travaux, le maître d'œuvre de l'opération sera désigné après la procédure de concours conformément aux articles L.2125-1.2° et R.2162-15 à R.2162-24 du Code de la Commande publique. Cette procédure est pilotée par un jury, qui comprend notamment les membres élus de la Commission d'Appel d'offres (CAO).

Le Code Général des Collectivités Territoriales n'interdisant pas d'instituer plusieurs CAO, le Conseil communautaire a créé, par délibération du 25 mai 2021, une Commission d'Appel d'Offres propre à l'opération relative à la construction d'un centre aquatique à Pléneuf-Val-André.

Cette commission est composée de la manière suivante :

- Président de la CAO : le Président de Lamballe Terre & Mer ou son représentant,
- 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, élus par le Conseil communautaire au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort sans panachage ni vote préférentiel.

Suite à la délibération du 25 mai 2021, une seule liste a été déposée au service Assemblées.

Au regard des résultats :

- Nombre de votants : 64
- Nombre de voix pour la liste : 64

Sont élus à la Commission d'Appel d'Offres propre à l'opération relative à la construction d'un centre aquatique à Pléneuf-Val-André

Membres titulaires

- Serge GUINARD
- Nathalie BEAUVY
- Jean-Pierre OMNES
- David BURLLOT
- Pierre-Alexis BLEVIN

Membres suppléants

- Yannick MORIN
- Renaud LE BERRE
- Pascal LEBRETON
- David L'HOMME
- Thibault CARFANTAN

Certifié envoyé à la Préfecture le

9 JUL. 2021

Affiché le **9 JUL. 2021**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

9 JUL. 2021